

Centre Bois-Gibert
RÉADAPTATION ET PRÉVENTION
CARDIO-VASCULAIRE
GROUPE **vyv**

CENTRE BOIS-GIBERT

Le Patient en Auto-Administration de ses Médicaments Retour d'Expérience

Le 26 janvier 2023 – Journée plénière OMEDIT CVL



Centre Bois-Gibert
RÉADAPTATION ET PRÉVENTION
CARDIO-VASCULAIRE
GROUPE **vyv**

Le Centre Bois-Gibert créé en 1984 est un établissement de Soins Médicaux et de Réadaptation (SMR) spécialisé dans le domaine cardiovasculaire.

Il dispose de cinq unités fonctionnelles :

- la réadaptation cardio-vasculaire (55 lits)
- les soins de suite cardio-vasculaires (37 lits)
- l'hôpital de jour (13 places)
- la prévention cardio-vasculaire
- la consultation de cardiologie du sport

Nombre de salariés : 158

📍 Ballan-Miré (37)

Centre Bois-Gibert
RÉADAPTATION ET PRÉVENTION
CARDIO-VASCULAIRE
GROUPE **vyv**

Unité de Réadaptation CardioVasculaire - RCV

La réadaptation cardiovasculaire s'adresse aux patients après un accident cardiaque. Elle a pour but, tout en assurant une surveillance médicale, de les guider dans la reprise de leur vie personnelle et socio-professionnelle.

La réadaptation cardiovasculaire est personnalisée et progressive, elle a pour objectifs :

- ✓ Une remise en condition physique,
- ✓ Une prise en charge psychologique adaptée,
- ✓ La lutte contre les facteurs de risque par une information et une **éducation appropriées** (sevrage tabac, nutrition, lutte contre la sédentarité, gestion du stress...),
- ✓ Une aide à la réinsertion professionnelle précoce.

Programme d'ETP au sein duquel s'intègre très bien l'éducation à l'auto-gestion de l'administration des traitements médicamenteux



Sécurisation de la Dispensation à Bois Gibert

PRESCRIPTION



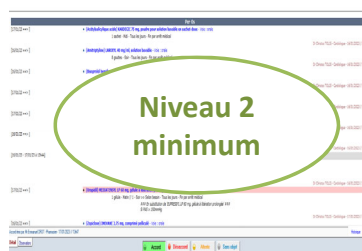
DISPENSATION



Centre Bois-Gibert
 RÉADAPTATION ET PRÉVENTION
 CARDIO-VASCULAIRE
 GROUPE vyv

ANALYSE PHARMACEUTIQUE

DELIVRANCE JOURNALIERE INDIVIDUELLE NOMINATIVE





Circuit du PAAM à Bois Gibert

La compréhension de la prescription initiale et l'utilisation du pilulier sont évaluées par le médecin lors de la consultation d'entrée puis par l'infirmier du service dans un deuxième temps dans la soirée, à l'aide :

- ✓ D'une ordonnance
- ✓ D'un plan de prise

Signature d'un contrat d'observance tripartite

CONTRAT D'OBSERVANCE

Je soussigné(e)..... hospitalisé(e) au Centre de Réadaptation Cardiovasculaire Bois Gibert, accepte de recevoir mon pilulier pour 24 heures et de gérer moi-même la prise de mes médicaments aux différentes heures de la journée comme indiqué sur la prescription médicale.

Je m'engage à signaler et à rapporter à l'infirmier les traitements que je n'aurais pas pris en spécifiant les raisons de la « non prise ».

Je m'engage à signaler à l'infirmier toute discordance entre les traitements présents dans la boîte et ceux inscrits sur la prescription avant toute prise de traitement. De la même façon, en cas d'incompréhension, je me rends à l'infirmier avant toute prise de traitement.

Lors de toute injection, je m'engage à rappeler mon nom, mon prénom et mon numéro de chambre. Je m'engage à signaler mes allergies éventuelles.

Avant de me rendre à l'infirmier je vérifie sur l'ordonnance de mon pilulier le médicament prévu dans « Prescriptions injectables » que l'infirmière va m'administrer.

En cas de sortie en permission, je m'engage à prendre les médicaments qui me seront remis accompagnés d'une copie du traitement. Je confirmerai à l'infirmier(e), lors de mon retour au Centre la prise effective de mon traitement et lui signalerai tout problème survenu au cours de cette permission.

Fait à Ballan-Miré,

Signature médecin : Signature Patient : Le : Signature IDE :

Centre Bois-Gibert
RÉADAPTATION ET PRÉVENTION
CARDIO-VASCULAIRE
GROUPE vyv

Circuit du PAAM à Bois Gibert

Chaque patient dispose dans sa chambre d'un document lui rappelant comment vérifier ses médicaments

Ils disposent également d'un document leur permettant de déclarer une erreur médicamenteuse

DECLARATION D'ERREUR PAR LE PATIENT	
Partie réservée au PATIENT	Cadre réservé à l'Infirmière
Date :	Heure :
Nom :	Prénom :
N° de chambre :	
ERREUR CONSTATEE: (indiquer le cas correspondant à l'erreur et remplir les...)	
<input type="checkbox"/> Matin - Midi - Soir - Coucher <input type="checkbox"/> erreur de médicament → médicament dans le pilulier → dosage → médicament sur ordonnance : → dosage <input type="checkbox"/> erreur de dosage → médicament → dosage dans le pilulier → dosage sur ordonnance : <input type="checkbox"/> médicament en trop → médicament → dosage <input type="checkbox"/> médicament manquant → médicament → dosage <input type="checkbox"/> mauvaise répartition dans le pilulier Décrire l'erreur :	
Suggestion pour éviter la récurrence : Titre de l'IDM : Révisé par :	

CENTRE BOIS GIBERT ORION - Analyse systémique

Une erreur est toujours possible Comment vérifier vos médicaments ?

1. A CHAQUE PRISE (matin, midi, soir, coucher) :
Vérifiez qu'il s'agit bien de votre :

- Nom et prénom (attention aux homonymes)
- Numéro de chambre
- Age

2. POUR CHAQUE MEDICAMENT :
Vérifiez :

- Le nom du traitement
- La quantité
- L'heure de la prise : 8 h matin 12 h midi 19 h soir 22 h coucher
- Le jour de la prise : L M M J V S D ☞ indiquez les jours de la semaine où vous devez prendre le traitement ☞ ☞ ☞ indiquez les jours impairs / ☞ ☞ ☞ indiquez les jours pairs
- ☞ ne pas prendre le traitement concerné ce jour
- La date d'arrêt
- Les remarques

SI VOUS CONSTATEZ UNE ANOMALIE
Ne cherchez pas une explication. **NE PRENEZ PAS LE TRAITEMENT.**
Renseignez le formulaire de **déclaration d'erreur médicamenteuse** à votre disposition et remettez-le à l'infirmière.

Circuit du PAAM à Bois Gibert

Tout au long de son séjour, le patient est éduqué et son autonomie à gérer seul son traitement est évaluée.



Si des difficultés de gestion apparaissent au cours du séjour, le traitement médicamenteux peut être :

- ✓ **Distribué au patient par repas**
- ✓ **Administré par l'IDE**

Le processus n'est jamais figé et reste évolutif

Conclusion

- Le PAAM permet de concilier éducation et sécurité.
- Il nécessite une implication des équipes médicales et soignantes.
- Son évaluation est continue : compréhension de l'ordonnance, gestion des traitements et observance du traitement.
- Les résultats de l'évaluation du patient montrent son implication dans le processus et sa satisfaction d'avoir participé à cette démarche.

A sa sortie, le patient dispose d'outils et de réflexes améliorant ses aptitudes à l'auto-gestion de ses traitements médicamenteux

Centre Bois-Gibert
RÉADAPTATION ET PRÉVENTION
CARDIO-VASCULAIRE
GROUPE **vyv**



Labellisé



Droits des usagers de la santé

2018

Emmanuel CIROT - Pharmacien
Nicole RAKOTOSON – IDE

02-47-48-74-69
emmanuel.cerot@vyv3.fr

Centre Bois-Gibert
RÉADAPTATION ET PRÉVENTION
CARDIO-VASCULAIRE
GROUPE **vyv**